



Intimidation et violence

Bilan du plan de lutte 2014

Plan de lutte 2015 (approuvé par le CÉ 13 janvier 2015)

École primaire Saint-Fabien, CSDM	
Parmi ce qui a été accompli, de quoi êtes-vous le plus fiers ? Quelle (s) réussite (s) devrait-on célébrer?	<p>Nous sommes fiers des divers ateliers pour contrer la violence et l'intimidation à l'école : le policier éducateur, monsieur Benoit Joly et monsieur Jean Girard ont donné plusieurs ateliers de sensibilisation aux enfants sur cette problématique.</p> <p>De plus, les interventions rapides et ponctuelles de l'ensemble du personnel contribuent à un climat sain et sécuritaire.</p> <p>On constate aussi que la complicité entre les jeunes et le personnel aide à développer un lien d'attachement avec l'adulte et un lien d'appartenance à l'école, ces liens contribuent grandement au bien-être de tous les élèves.</p>
Comment votre plan de lutte a-t-il contribué à faire de votre école un milieu sain et sécuritaire? À cette étape, êtes-vous déjà en mesure de rendre compte de premiers résultats observables ? Voyez-vous déjà des impacts suite à vos efforts? Lesquels?	<p>La collaboration des parents à soutenir l'école dans ses interventions face à la discipline, la poursuite de bonnes pratiques d'interventions et la sensibilisation auprès du personnel et des enfants contribuent à maintenir un bon climat à l'école et nous permet d'observer une diminution de la violence.</p>
Est-ce que votre plan de lutte vous a permis de sensibiliser et de rendre votre communauté éducative plus efficace en matière de prévention et de traitement de la violence (résolution des problèmes d'intimidation et de violence plus efficaces, récidives moins fréquentes, climat amélioré, etc.)?	<p>Les rencontres du comité et les rencontres du personnel permettent l'arrimage dans nos interventions et aident à faire le suivi. Le protocole de résolution de conflit doit être, par contre, plus uniforme chez l'ensemble du personnel afin d'augmenter l'efficacité de nos pratiques.</p>
Quelle est votre cible chiffrée pour l'année 2015 ? Quels sont les moyens retenus pour atteindre cet objectif de résultat?	<p>Lors des chicanes d'enfant plusieurs jeunes emploient un mauvais langage quand ils sont frustrés et en colère, pour l'année 2015, nous aimerions diminuer de 20 % le nombre d'insultes chez nos élèves et qu'ils apprennent à mieux gérer leurs frustrations.</p> <p>Développer les compétences chez les enfants en utilisant le protocole de résolution de conflits, poursuivre nos ateliers et travailler les habiletés sociales.</p>

« Le conseil d'établissement procède **annuellement à l'évaluation des résultats** de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un **document faisant état de cette évaluation** est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. » (art. 83.1 LIP)

Dès sa présentation au conseil d'établissement, veuillez diffuser ce document.